

Concertation nationale sur l'enseignement et la recherche en architecture

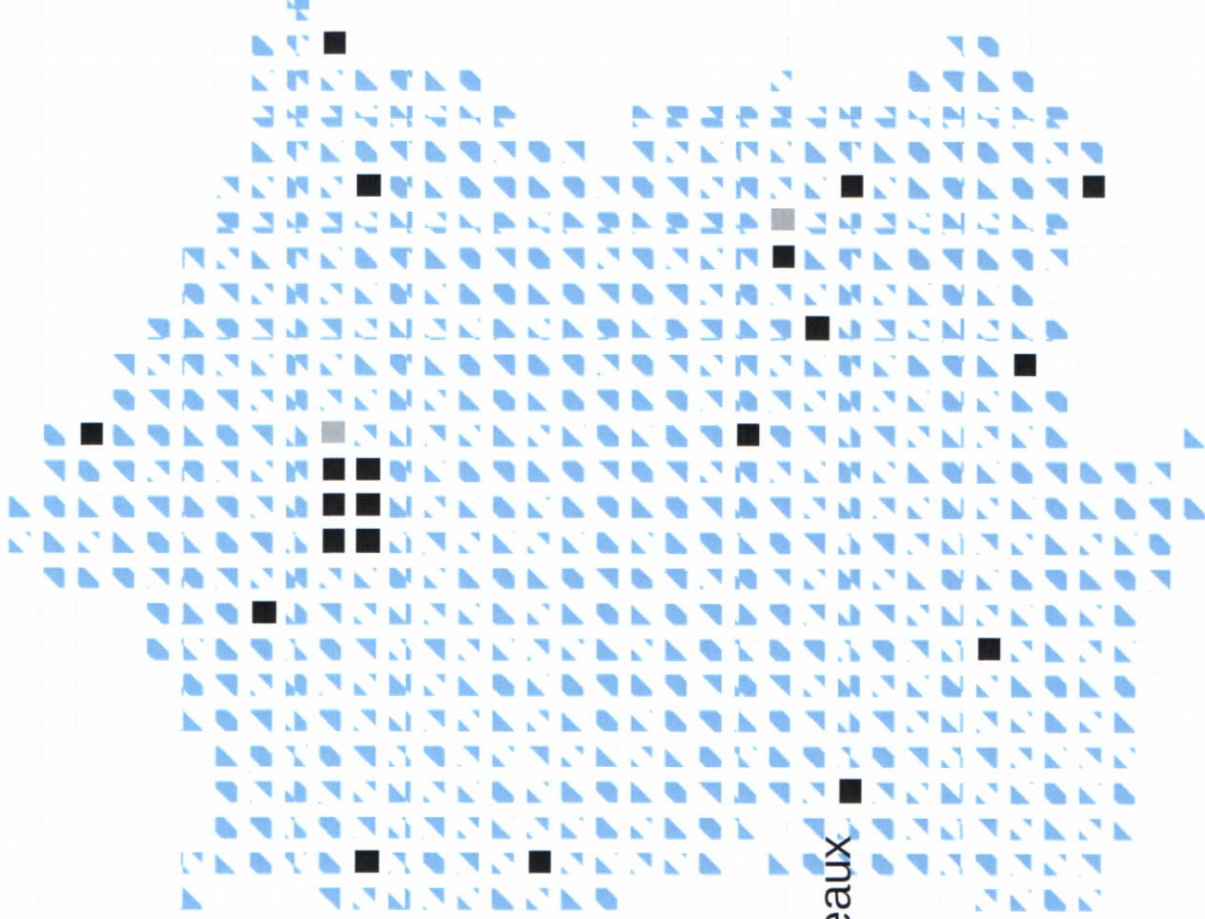
ENSA Bretagne

ENSA Nantes

ENSAP Bordeaux

Ministère de la culture et de
la communication

**Restitution du Pôle
atlantique**



Organisation de la concertation

Etape 1 : information interne et externe

- Diffusion par mail et sites internet
- Réunions d'information plénières dans chaque école
- Mails et lettres d'invitation aux partenaires extérieurs

Etape 2 : concertation locale

- Création d'une adresse mail « contributions »
- Réunions et/ou ateliers dans chaque école

Etape 3 : concertation inter régionale

- **Assises interrégionale : ENSA Nantes le 18 décembre 2012**

Atelier 1

Quelles évolutions de la formation mettre en place pour mieux répondre aux attentes de la société et à la diversification des métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage ?

Témoignages :

- Anne-Marie Le Glanic (directrice communauté d'agglomération de la région nazairienne et présidente du CA ensa Nantes);
- Jean-Paul Legendre, (PDG du groupe BTP Legendre);
- Bérengère Rodrigues, VP « formation » au CNOA;
- Guy Tapie, enseignant sociologue ensap Bordeaux.

Atelier 1

Constats :

- Les ENSA ne sont pas en mesure d'assurer toutes leurs missions de formation (FI, FC, spécialisée, des enseignants...)
- Réelle appréciation de la qualité des jeunes diplômés par les partenaires extérieurs et de l'importance de la FI pour renouveler les pratiques
- Incompréhension sur l'objectif de formation : préparation à la maîtrise d'œuvre ou aux métiers de l'architecture ?
- Manque de connaissance, de lisibilité et d'attractivité de la diversité des métiers de l'architecture.

Atelier 1

Propositions :

- Préciser les objectifs de la formation initiale sur la base d'un **référentiel de compétences**, soulignant notamment les compétences transversales (relationnelles, travail en équipe, médiation...)
- Redéfinir, à partir du référentiel de FI, les **objectifs de la formation spécialisée** ; positionner clairement les formations spécialisées dans le cadre LMD, y compris la HMONP; leur donner une lisibilité en terme de débouchés professionnels.
- Faire évoluer le cadre de la **formation continue** pour permettre son développement et sa rentabilité, dans un objectif d'articulation et de porosité entre ENSA et profession.
- Mettre en place une stratégie nationale en matière de **formation des enseignants** et d'échanges entre ENSA sur les pratiques et innovations pédagogiques
- ...

Atelier 2

Que peuvent attendre les territoires de la présence d'une école d'architecture et de paysage ? Comment renforcer les partenariats territoriaux autour d'objectifs partagés ?

Témoignages :

- Cécile Vignes, représentant la Ville de Rennes ;
- Sophie Minsart, (ADDRN, agence d'urbanisme de la région nazairienne);
- Pascal Tesseire Vice-Président CROA Aquitaine et président de la Maison de l'Architecture;
- Alain Bertrand, (directeur adjoint de la Samoa);
- Véronique Willmann, (adjointe au Maire, Ville de Royan).

Atelier 2

Constats :

- Intérêt des partenaires territoriaux pour TOUTES les missions des ENSA : formation, recherche, diffusion.
- Les collaborations collectives/écoles apparaissent comme une nouvelle façon de penser/fabriquer la ville et le territoire.
- En termes de formation, les ateliers hors-les-murs contribuent à acquérir des compétences spécifiques qu'il serait bon d'explicitier.
- Nécessité de préciser le cadre contractuel de ces collaborations pour éviter les effets de concurrence et/ou de détournement des travaux pédagogiques

Atelier 2

Propositions :

- Favoriser les collaborations contractuelles dans la durée entre écoles et territoires, de façon à articuler les 3 missions (formation, recherche, diffusion) et à capitaliser les acquis pour construire une culture territoriale singulière (connaissances + modes d'action).
- Préciser les compétences spécifiques que ces collaborations hors-les-murs permettent aux étudiants d'acquérir ; les valoriser dans la formation.
- Promouvoir la dimension prospective de ces collaborations, notamment pour préserver l'autonomie pédagogique et éviter la concurrence avec les agences.
- Renforcer les collaborations territoriales sur l'aspect insertion professionnelle

Atelier 3

Quels apports mutuels peuvent naître d'un partenariat plus fort entre les écoles d'architecture et les autres établissements d'enseignement supérieur?

Témoignages :

- Nicolas Petit, directeur UEB/PRES Bretagne ;
- Francis Yguel, directeur PRES L'UNAM (Nantes-Angers-Le Mans);
- Patrick Chedmail (ancien directeur de Centrale Nantes),
- Jean-Pierre Laborde, professeur université Bordeaux 4 et ancien président de l'université et du PRES de Bordeaux, administrateur ensapBx ;
- M'hamed Drissi, directeur de l'INSA Rennes et président CGE Bretagne.

Atelier 3

Constats :

- L'attractivité des métropoles repose sur leur attractivité urbaine et leur rayonnement en matière d'enseignement supérieur et de recherche : les ENSA sont à l'articulation de ces 2 éléments. Elles ont vocation à se positionner à l'articulation entre PRES et Communautés urbaines.
- Le décalage de moyens entre ENSA et autres établissements est perçu par tous. Il est particulièrement gênant en termes de temps/homme à investir par les ENSA dans les collaborations (renvoie au statut EC).
- Les ENSA sont encore peu lisibles dans les PRES mais disposent d'un atout dans la culture de projet à mieux valoriser dans les partenariats.

Atelier 4

Constats :

- Montée en puissance des concepts environnementaux, favorisant des approches techniques, au détriment des approches globales portées par les architectes, urbanistes et paysagistes
- Montée en puissance de nouvelles notions qui font évoluer nos disciplines : médiation et gouvernance territoriale, émergence du « bien être »...
- Difficulté à promouvoir l'approche transversale par le projet, dans une logique de réelle interdisciplinarité.

Atelier 4

Propositions :

- Mieux expliciter et articuler les singularités des métiers de la conception du cadre de vie et positionner les ENSA comme spécialistes de la formation et de la recherche sur ces métiers (explicitier ce qu'est une ENSA-P).
- Favoriser la recherche en architecture et en paysage sur les concepts issus de la pensée environnementale, sur les sujets orphelins, sur les champs de production de l'urbain, sur la condition périphérique généralisée...
- Mieux intégrer les nouvelles attentes sociales aux référentiels de formation des architectes et paysagistes (concertation, compréhension des jeux d'acteurs,...)
- Favoriser les expérimentations sous forme de « territoires-ateliers », permettant aux ENSA de porter un regard dans la durée et à partir d'expériences territoriales sur les évolutions des pratiques de fabrication et de gestion du cadre de vie.
- Renforcer la capacité du milieu scientifique des ENSA à s'exprimer dans les médias pour banaliser/socialiser l'architecture

Autres propositions

Promouvoir une [réforme des études en paysage](#) qui permette un rapprochement avec la formation architecture dans une logique d'établissement formant aux métiers de la conception du cadre de vie

Harmoniser et rendre plus lisible le [dispositif de sélection des primo-entrants](#).

Construire le [Bac-3/Bac+3](#) notamment en favorisant la sensibilisation à l'architecture et au paysage au lycée (tirer le bilan des cordées de la réussite et du programme égalité des chances)

Renforcer la mutualisation [inter ENSA](#) notamment en terme d'échange d'expériences, de formation des enseignants, de communication